

# 1<sup>re</sup> mondiale à Jemeppe

## Protéger l'acier de la rouille par un jet de vapeur de zinc

**Après avoir lancé une série de mauvaises nouvelles, ArcelorMittal Liège en offre enfin une bonne. Il croît dur comme... l'acier à une invention du centre de recherches du Sart Tilman et a décidé d'investir 60 millions pour son application industrielle. Et c'est à Jemeppe que ça se passe !**

« L'acier a d'énormes qualités mais un gros défaut, explique Bruno Chatelain, le chef de projet : *il rouille !* » Et c'est dans le bassin industriel liégeois qu'on a trouvé la première parade : le revêtir d'une couche de zinc. Oui mais comment ? Dès 1881 à Flémalle, on invente le système de galvanisation en trempant l'acier dans un bain de zinc. Puis, en 1954, à Marchin cette fois, on met au point l'électro-zingage. Et enfin aujourd'hui à Jemeppe, voici un troisième procédé : le revêtement par projection de vapeur de zinc.



Le ministre Marcourt (à gauche) écoutant les explications de la future ligne de revêtement de zinc. ■ TH. VAN ASS

### L'INVESTISSEMENT EST DE 60 MILLIONS SUR LE SITE DE KESSALES À JEMEPPE

« Un procédé totalement inventé au Centre de Recherche Métallurgique (CRM) du Sart Tilman, reprend le ministre Marcourt, et qui est aujourd'hui prêt pour la phase industrielle. »

Il permettra de réduire de 20 % le poids de la couche de zinc (et partant le poids d'acier des voitures par exemple). Mais aussi de diminuer de 20 % les rejets de CO<sub>2</sub> et sera donc d'autant plus

écologique. « Le marché automobile s'est montré très intéressé et attend les premiers échantillons avant de passer commande », ajoute Bernard Dehut, le patron d'ArcelorMittal à Liège.

#### LONGUE DE 130 MÈTRES !

L'investissement est de taille, au propre comme au figuré. En effet, cette ligne baptisée JVD (pour Jet Vapor Deposition) sera longue de 130 mètres, large de 30 et haute de 25. Le gros œuvre est terminé et les premiers essais devraient démarrer à la mi-2016. Sa capacité maximale sera alors de 300.000 tonnes par an.

Mais au figuré également puisqu'elle suppose un investissement de 60 millions d'euros. Et c'est grâce à la Sogepa, le bras financier de la Région wallonne qu'il a été rendu possible.

« C'est elle en effet qui va préfinancer l'investissement et ArcelorMittal va le reprendre en leasing, explique Renaud Witmeur de la Sogepa. Comme ça, il étale son investissement dans le temps et la Région wallonne est sûre d'être remboursée. »

Pour le ministre Marcourt, cet investissement prouve qu'ArcelorMittal a encore la volonté de maintenir sa présence dans le

bassin liégeois. « Même s'il ne rapportera pas d'emplois nouveaux (NDLR : les 17 opérateurs de la future ligne sont déjà présents au sein du personnel), cet investissement garantit un gros volume de travail ici. »

Ces 60 millions font partie de l'accord d'investir 137 millions dans notre région. Les 77 restants le seront dans les autres sites de production du groupe. Depuis 200 ans, la région liégeoise a toujours été innovante dans les techniques de production de l'acier. Elle le prouve une fois de plus. ■

LUC GOCHÉL

